



LICENCE LLCER ALLEMAND

2026-2027

Guide de l'étudiant et de l'étudiante
Département des Études allemandes
et scandinaves

TABLE DES MATIÈRES

1. Mes contacts	5
1.1 Mes contacts administratifs.....	5
1.2 Mes contacts pédagogiques	7
1.3. Les réseaux sociaux.....	8
2. Mes services	9
2.1 Santé	9
2.2 Culture	10
2.3 Finances	10
2.4 Association	11
2.5 Langues transversales.....	11
3. Mes cours	13
3.1 Semestre 1	13
3.2 Semestre 2	16
3.3 Semestre 3	18
3.4 Semestre 4	21
3.5 Semestre 5	23
3.6 Semestre 6	25
4. Mes examens	29
4.1 Les modalités de contrôle de connaissances et de compétences (MCCC)	29
4.2 Mes examens en contrôle continu (CC)	30
4.3 Mes examens terminaux (CT)	31
4.4 Assiduité.....	31

1. Mes contacts

1.1 Mes contacts administratifs

1.1.1 Comment contacter l'UFR des Langues ?

L'UFR des Langues est accessible sur les deux campus de l'Université Lumière Lyon 2 :

Campus Berges du Rhône (BdR)

18 Quai Claude Bernard
69 365 Lyon Cedex 07
+33 (0)4 78 69 71 42

Campus Porte des Alpes (PdA)

5 avenue Pierre Mendès-France
69 500 Bron
+33 (0)4 78 77 26 65

Par mail, veuillez contacter : Monsieur Stéphane CHARIGNON, Responsable administratif et financier, à l'adresse suivante stephane.charignon@univ-lyon2.fr.

À votre arrivée à l'Université Lumière Lyon 2, l'administration vous a attribué une adresse universitaire (**prenom.nom@univ-lyon2.fr**). Vous devez n'utiliser que cette adresse lorsque vous voulez contacter un ou une enseignante ou un personnel de l'administration.

Pour écrire un mail à un membre de l'Université (administratifs et enseignants), vous devez respecter les critères suivants :



Vous devez communiquer qu'avec votre **adresse mail universitaire** (prenom.nom@univ-lyon2.fr) qui vous a été attribuée à votre arrivée à l'Université Lumière Lyon 2. Ainsi, vous ne devez communiquer qu'avec les adresses universitaires des enseignants et des enseignantes ainsi que des personnels administratifs.



Votre mail doit toujours comporter un **objet**. La description de l'objet doit être courte et précise. Exemple : *inscription TD allemand*



Votre mail doit être encadré par des **formules de politesse**. Il doit commencer par un « Bonjour » / « Monsieur, Madame » (ne pas utiliser « Cher, Chère ») et se terminer par un « Cordialement », « Dans l'attente cordiale d'une réponse de votre part » ou encore par un « Merci par avance pour votre réponse ». À l'écrit comme à l'oral, je vouvoie tous les membres de l'équipe pédagogique et de l'équipe administrative.



Votre mail doit toujours contenir une **signature électronique** afin que votre interlocuteur ou interlocutrice vous identifie correctement. Vous devez indiquer votre prénom, votre nom, votre niveau, votre mention, votre parcours, votre mail et votre numéro étudiant.

MES CONTACTS

Exemple :

Jean Ducret
Licence 1 LLCER Allemand
jean.ducret@univ-lyon2.fr / N°12345678



Attention : les règles de politesse s'appliquent aussi lors des rendez-vous physiques. Je vouvoie les personnels, je frappe à la porte et j'attends qu'on me dise d'entrer, je respecte les horaires et je viens seul(e) en entretien.

1.1.2 Qui sont les gestionnaires de scolarité ?

Fonction	Coordonnées	Campus
Responsable de scolarité BdR	Bastien GUILLOT Bureau ATH.168 / 04 78 69 71 79 Bastien.guillot1@univ-lyon2.fr	BdR
Responsable de scolarité PdA	Fabienne MAR Bureau O.042 / 04 78 77 26 65 fabienne.mar@univ-lyon2.fr	PdA
Gestionnaire licence L1 et L2	Patricia BONNET Bureau 039, bât.O / 04 78 77 26 92 patricia.bonnet@univ-lyon2.fr	PdA
Gestionnaire licence L3	Delphine GRANDJEAN-KUHN Bureau ATH 143 / 04 78 69 76 82 scol.l3allemand@univ-lyon2.fr	BdR



Vous ne trouvez pas le contact d'un ou d'une gestionnaire de scolarité ? Toutes les adresses universitaires des personnels administratifs de l'UFR sont dans l'onglet [Équipe administrative](#) sur le site de l'UFR des Langues.

1.1.3 Que faire quand je suis absent(e) ?

Les absences doivent toujours être **justifiées** par un avis du médecin, une attestation ou tout autre document qui fait foi. Quand vous êtes absent ou absente, le premier réflexe que vous devez avoir est de contacter les enseignantes et enseignants avec lesquels vous avez cours sur la journée par mail :

- Vous leur expliquez brièvement votre situation et vous leur demandez les modalités de rattrapage pour les cours manqués ;
- Vous mettez en copie le ou la gestionnaire de scolarité qui vous accompagne ;

- Et vous mettez en pièce jointe votre document justificatif.



Vous trouverez les mails universitaires de toutes les enseignantes et les enseignants dans la rubrique [Équipe pédagogique](#) du site de l'UFR des Langues.

1.1.4 J'ai des questions concernant mon orientation



Le [Centre d'Orientation, des Stages et de l'Insertion des Étudiants/étudiantes \(COSIE\)](#) propose à toutes les étudiantes et les étudiants de l'Université un accompagnement pour toute question d'orientation et d'insertion professionnelle.

Vous pouvez également contacter votre chargée d'orientation et d'accompagnement à la réussite des L1 : Maude AUBERSON :

Par mail : ms.auberson@univ-lyon2.fr / Par téléphone : 06 20 52 36 35

1.2 Mes contacts pédagogiques

1.2.1 Les responsables

Fonction	Coordonnées
Directeur du département des études allemandes et scandinaves	Marcel Boldorf marcel.boldorf@univ-lyon2.fr
L1 L2 L3 Majeure Allemand Allemand-lettres, allemand-anglais	Heike BALDAUF (allemand-lettres UFA) heike.baldauf@univ-lyon2.fr Emmanuelle Aurenche-Beau (anglais-allemand) Emmanuelle.aurenche@univ-lyon2.fr

1.2.2 Les enseignantes et les enseignants

AURENCHÉ-BEAU Emmanuelle	emmanuelle.aurenche@univ-lyon2.fr
BALDAUF-QUILLIATRE Heike	heike.baldauf@univ-lyon2.fr
BOLDORF Marcel	marcel.boldorf@univ-lyon2.fr
BRUNEL Pierre	pierre.brunel@univ-lyon2.fr
DURAND Marie-Laure	marie-laure.durand1@univ-lyon2.fr

MES CONTACTS

GUILLON Laurence	laurence.guillon@univ-lyon2.fr
OLSSON Caroline	caroline.olsson@univ-lyon2.fr
THIERRY Christophe	christophe.thierry@univ-lyon2.fr
VERCH Angelika	angelika.verch@univ-lyon2.fr
ZACHARIAE Ira	ira.zachariae1@univ-lyon2.fr

1.3. Les réseaux sociaux

1.3.1 Les sites internet



- UFR des Langues : <https://langues.univ-lyon2.fr/>
- Rubrique Licence LLCER Allemand : <https://langues.univ-lyon2.fr/formation/licence-mention-llcer>

1.3.2 LinkedIn, Facebook et YouTube

- [LinkedIn](#)
- [Facebook](#)
- [YouTube](#)



2. Mes services

2.1 Santé

2.1.1 Je souhaite bénéficier d'une consultation médicale



L'équipe du [Service de santé étudiant \(SSE\)](#) est composée de médecins, d'infirmiers, d'une diététicienne, de psychologues et d'une maïeuticienne et est renforcée par une équipe administrative qui vous accueille sur place ou par téléphone. Si vous avez un ou une médecin traitant à proximité, vous devez, en priorité, prendre rendez-vous auprès de lui/elle.

Accueil du lundi au vendredi sur rendez-vous uniquement :

- de 8h30 à 17h30 sur le campus Berges du Rhône (BDR)
- de 8h30 à 12h30 puis de 13h30 à 17h sur le campus Porte des Alpes (PDA) - non accessible aux personnes à mobilité réduite (PMR)

Contact : Par téléphone : 04 78 77 43 10
Par mail : sse@univ-lyon2.fr

Le SSU est aussi un des lieux où vous pourrez avoir gratuitement des préservatifs (féminins et masculins) mais aussi des protections féminines menstruelles.

Campus Berges du Rhône (BdR)	Campus Porte des Alpes (PdA)
Bâtiment GAIA rdc 86 rue Pasteur 69007 Lyon Arrêt Centre Berthelot (T2) Accès PMR	Bâtiment 1 de l'IUT, 1 ^{er} étage 106 bd de l'Université 69500 Bron Arrêt Parilly-Université (T2) Pas d'accès PMR

2.1.2 Je suis une personne en situation de handicap



La [Mission Handicap](#) est un service de l'Université Lumière Lyon 2 qui déploie un système d'accompagnement adapté aux personnes en situation de handicap au sein de l'établissement.

Accueil :

- les lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h30 puis de 13h30 à 17h
- le mardi de 8h30 à 11h30 puis de 14h30 à 17h

Contact : Par téléphone : 04 78 77 31 05

Par mail : mission.handicap@univ-lyon2.fr

Rendez-vous possibles les jeudis sur le campus BDR dans les locaux du SSE. Vous pouvez également contacter Madame Cécile POIX (c.poix@univ-lyon2.fr), référente handicap à l'UFR des Langues.

2.1.3 Je suis une personne en situation de détresse psychologique



La situation de détresse psychologique chez les étudiants et les étudiantes est à prendre très au sérieux. Ne vous isolez pas, contactez le SSU pour prendre un rendez-vous ou appelez directement les numéros verts spécialisés listés ci-dessous :

- Si vous souffrez d'isolement, de démotivation ou d'épuisement, appelez la **Plateforme d'écoute pour les étudiantes et les étudiants** mise en place par le Crous ouverte 24h/24 7j/7 au 08 00 73 08 15.
- Si vous souffrez de stress ou que vous adoptez des comportements à risque, demandez un entretien individuel en ligne ou par téléphone avec un psychologue du **Dispositif d'écoute et de soutien** gratuit, disponible du lundi au vendredi de 9h à 20h et le samedi 10h à 14h sur inscription par téléphone 07 64 42 92 59.
- Si vous ou un proche souffrez de problèmes de santé mentale, contactez la **Plateforme Live du Vinatier**, disponible 7j/7 de 8h à 20h par téléphone au 08 05 05 05 69 ou via contact@livesantementale.fr.
- Pour n'importe quel type d'urgence nocturne, appelez la ligne d'écoute **Nightline** de 21h à 2h30 du matin au 04 85 30 00 10.

Retrouvez toutes les informations sur l'accompagnement psychologique des étudiants et des étudiantes sur la page dédiée de l'Université : <https://www.univ-lyon2.fr/vie-des-campus/sante> .

2.2 Culture

L'Université Lumière Lyon 2 propose une riche programmation événementielle, scientifique et artistique. Pour ne rien manquer des actualités et événements culturels à la fac, suivez-nous sur les réseaux sociaux :

- [Facebook](#)
- [Instagram](#)
- [Site internet](#)

2.3 Finances

En cas de difficultés personnelles, familiales, psychologiques, de santé, administratives ou financières, n'hésitez pas à prendre rendez-vous avec le service social du CROUS de l'Université Lumière Lyon 2. Le rôle de l'assistant ou de l'assistante de service social est de vous accueillir, de vous écouter, d'identifier les difficultés auxquelles vous êtes confronté et de définir avec vous un plan d'action pour vous accompagner dans la résolution de ces difficultés et ainsi favoriser votre réussite personnelle et universitaire (accompagnement dans les démarches, informations sur les droits, sur le budget, orientation vers des structures, médiation, instruction de demandes d'aides financières, etc...). Les

assistants et assistantes de service social sont soumises au secret professionnel et vous proposent donc un espace d'écoute en toute confidentialité.

Plus d'infos sur : <https://mesaides.universite-lyon.fr/>

Accueil : Des permanences téléphoniques sont assurées par les secrétaires du service social les mardis de 13h30 à 16h30 et les jeudis de 9h à 12h au 04 72 80 13 25.

Le Service social ne reçoit que sur rendez-vous. En cas de difficulté, ne tardez pas à prendre un rendez-vous. Selon les périodes de l'année universitaire, les délais d'attente peuvent varier en moyenne de deux à quatre semaines. Des créneaux d'urgence peuvent toutefois être

proposés en cas de graves difficultés compromettant à court terme la poursuite d'études.

Contact : Écrivez un mail à ssocial@crous-lyon.fr en indiquant votre établissement d'inscription, votre filière, le motif de votre demande et vos coordonnées téléphoniques et pensez à joindre votre certificat de scolarité.

2.4 Association

S'engager dans une association permet de s'impliquer dans un projet de votre choix et de défendre une cause qui vous concerne. Cette implication est un moyen à la fois :

- **humain**, parce que vous donnez de votre temps pour apporter de l'aide à la société sur un sujet précis ;
- **personnel**, parce que vous vous donnez les moyens de découvrir de nouvelles perspectives et de rencontrer de nouvelles personnes qui partagent vos centres d'intérêt ;
- et **professionnel**, parce qu'en développant de nouvelles compétences et en vous intéressant à une cause en particulier, vous montrez à vos futures employeuses ou employeurs que vous savez vous investir et promouvoir les projets qui vous stimulent.

Votre engagement étudiant peut être valorisé sur votre diplôme. Plus d'infos sur : <https://www.univ-lyon2.fr/formation/les-bonus/>

À l'UFR des Langues vous pouvez vous inscrire à [l'association des étudiants et des étudiantes MINERVE](#) : s'engage à organiser des activités extrascolaires tels que des voyages, pique-niques linguistiques, des soirées cinéma, des correspondances avec les étudiantes et les étudiants des universités partenaires.

2.5 Langues transversales

2.5.1 Le Centre de Langues (CdL)

Le [Centre de Langues \(CDL\)](#) est un département de l'UFR des Langues qui :

- dispense les **cours de langues** transversales à toutes les étudiantes et les étudiants de licence (portail/L1 à la L3) ainsi qu'aux étudiants et aux étudiantes de Master 1 ;

MES SERVICES

- propose différents **dispositifs** permettant la pratique de langues étrangères en dehors des cours (ateliers de conversation, tandem,...) ;
- offre l'accès à diverses **certifications** telles que le CLES et le TOEFL ITP.

Les langues proposées sont : **allemand, anglais, arabe, catalan, chinois, coréen, espagnol, français langue étrangère, italien, langue des signes française, portugais, russe, suédois, ukrainien et un module intercompréhension.**

2.5.2 Le Tandem des langues

Le [Centre de Langues \(CDL\)](#) propose des groupes de travail en tandem : c'est un mode d'apprentissage autonome où deux personnes de langue maternelle différentes travaillent ensemble. Ils/elles sont tour à tour apprenant ou apprenante de la langue de l'autre, puis aidant ou aidante dans leur langue maternelle. Le Tandem des langues est une vraie opportunité d'apprendre une langue étrangère en la pratiquant avec une personne native.

Plus d'infos : <https://www.univ-lyon2.fr/formation/apprendre-pratiquer-une-langue/le-tandem-de-langues>

2.5.3 Le programme d'intégration sociale et culturelle entre étudiantes et étudiants français et internationaux

Ce dispositif consiste à mettre en lien des étudiantes et les étudiants internationaux avec les étudiantes et les étudiants locaux pour qu'ils puissent échanger et s'entraider. L'inscription à l'opération binôme se fait à chaque début de semestre (environ mi-septembre et mi-janvier) via le formulaire mis à disposition par le [service des relations internationales](#). Des rencontres sont organisées tout au long du semestre pour que les binômes puissent échanger leurs expériences dans une ambiance interculturelle.

Contact : alter-ego-request@listes.univ-lyon2.fr

Suivez les actualités du programme Alter Ego
sur la page **Facebook** :
<https://www.facebook.com/beilyon2>

Le but de ce dispositif est principalement celui de créer des liens sociaux. Si votre intérêt se porte plus précisément sur les échanges linguistiques, le dispositif Tandem sera mieux adapté.



3. Mes cours

3.1 Semestre 1

3.1.1 Maquette des cours mutualisés

	Code apogée	Intitulé	Type	Responsable	Objectifs
UE 1 Culture et savoir (6 ECTS)	11CHAB02	Langue culture et civilisation	20h TD	Ira ZACHARIAE	Dans ce cours, nous explorerons la langue, la culture et la civilisation allemandes des derniers siècles à travers les grands courants artistiques qui ont marqué l'Allemagne au cours de cette période (de la <i>Weimarer Klassik</i> en passant par l' <i>Expressionnisme</i> jusqu'à la <i>Neue Sachlichkeit</i>).
	11CAAA02	Actualités allemandes	14h TD	Emmanuelle AURENCHE-BEAU	Travail à partir d'articles de journaux et de vidéos autour de thèmes d'actualité
	11CAAA03	Les sources et outils dans et sur l'espace germanophone	14h TD	Ira ZACHARIAE	Approfondir la méthodologie et spécifiquement le recueil d'informations dans l'espace germanophone au travers de divers médias allemands (presse, musique, blog, archives nationales, sites internet, applications d'apprentissages...). Nous analyserons ces médias, puis en fin de semestre chacun et chacune fera un podcast de conseils et astuces sur l'apprentissage de la langue et culture allemande au travers des médias analysés.
UE 2 Langue et méthodologie (6 ECTS)	11CHAA03	Structures de la langue	20h TD	Marie-Laure DURAND	Revoir et approfondir les bases de la grammaire allemande : • la construction de la phrase et l'ordre des éléments • le groupe verbal : la conjugaison des verbes, les verbes de modalité, la modalisation • les principales difficultés de phonologie
	11CHCD02	Interactions	20h TD	Ira ZACHARIAE	Ce cours se centrera sur la pratique orale de la langue allemande, via des débats, descriptions ou analyses de différents supports (vidéo, texte).
	11CAAB03	Stratégies de lecture (textes littéraires)	14h TD	Emmanuelle AURENCHE-BEAU	Lecture de récits d'auteurs contemporains (Christoph Hein, Judith Hermann). Les textes seront fournis aux étudiants en début de semestre.
UE 3 (6 ECTS)	11W1LXTR	Langue vivante 1 (au choix)	TR		

UE 4 (3 ECTS)	11CAAF01	Accompagnement	TR		
	11ZACC01	Premiers pas à l'université	FOAD		

3.1.2 Maquette des cours suivant la Mineure

En fonction de la Mineure (Anglais, Sociologie ou Scandinave) que vous aurez choisies, voici la maquette des cours que vous aurez :

	Code apogée		Intitulé	Type et volume horaire
Option A : Mineure Anglais	Mineure 1 - Anglais	11CBAA01	Introduction	CM de 12h
		11CBAA02	Lectures/ouverture	CM de 4h
		11CBAA03	Anglistique	TD de 12h
		11CBAA04	Anglistique	TD de 12h
		11CBAA05	Lectures suivies	PROJ SUIV de 10h
	Mineure 2 - Anglais	11CBAB01	Introduction	CM de 12h
		11CBAB02	Lectures/ouverture	CM de 12h
		11CBAB03	Anglistique	TD de 12h
		11CBAB04	Anglistique	TD de 12h
		11CBAB05	Lectures suivies	Projet suivi de 10h
Option B : Mineure Sociologie	Mineure 1 - Sociologie	11AAAA01	Mutations des sociétés contemporaines	CM de 22h
		11AAAA02		TD de 20h
	Mineure 2 - Sociologie	11AAAB01	Individu et société	CM de 22h



3.2 Semestre 2

3.2.1 Maquette de cours

UE 1 Littérature (6 ECTS)	Code apogée	Intitulé	Type	Responsable	Objectifs
	12CAAA01	Littérature après 1945	CM de 14h	Emmanuelle AURENCHE-BEAU	Présentation chronologique des grandes tendances de la littérature allemande de 1945 à nos jours
	12CAAA02	Les genres littéraires	TD de 14h	Emmanuelle AURENCHE-BEAU	Étude des genres littéraires à partir d'un corpus de textes fourni aux étudiants en début de semestre.
UE 2 Civilisation (6 ECTS)	11CAAB01	L'espace germanophone après 1945	CM de 22h	Marcel BOLDORF	Le CM examine l'histoire contemporaine allemande après 1970 sous l'angle du tournant écologique et de l'évolution des migrations. Il offre un aperçu approfondi du contexte historique des débats actuels et de l'action gouvernementale.
	12CAAB02	L'Allemagne et l'Autriche après 1945	TD de 22h	Emmanuelle AURENCHE-BEAU	Etude des événements marquants de l'histoire des pays germanophones à partir de documents variés
UE 3 Pratique de la langue (6 ECTS)	12CAAC01	Introduction à la traduction (thème)	TD de 14h	Angelika VERCH	Introduction à la traduction de textes littéraires et d'actualité, application des notions grammaticales apprises en cours de grammaire, exemples de stratégies de traduction.
	12CHAC03	Introduction à la traduction (version)	TD de 18h	Marie-Laure DURAND	Initiation à la traduction de l'allemand vers le français.
	12CHAB01	Structures et pratique de la langue	TD de 20h	Marie-Laure DURAND	Ce cours se situe dans la continuité du TD « structures de la langue » du S1 et porte au S2 sur le groupe nominal (genre et pluriel des noms, formation, déclinaisons, pronoms) et la valence du verbe.
	12CHAB02	Société, culture, institutions	TD de 20h	Ira ZACHARIAE	Ce cours propose une découverte des enjeux de la société allemande contemporaine à travers l'étude de ses institutions politiques, de son organisation et de sa culture.
	Manuel	Ouverture	TR de 25h		
	12W2LXTR	Langue vivante 2	TR de 25h		
	12YO1XSP	Sport	TR de 25h		

UE 5 Langues (3 ECTS)		Langue vivante 1	TR de 25h		
UE 6 TIC (3 ECTS)		TIC	TR de 25h		

3.3 Semestre 3

3.3.1 Maquette des cours

UE 1 Langue et linguistique (6 ECTS)	Code apogée	Intitulé	Type	Responsable	Objectifs
	23CAAA02	Introduction à l'analyse grammaticale : morphosyntaxe 2	TD de 28h	Pierre BRUNEL	Ce cours vise un niveau B2/ C1. Une attention particulière est accordée aux faits de langues et aux différentes compétences (oral/écrit) qui sont abordés à partir de vidéos sur des thèmes d'actualité (arts, littérature, société et politique)
	23CAAA01	Introduction à la linguistique de corpus	TD de 14h	Heike BALDAUF-QUILLIATRE	Ce cours propose une introduction à la linguistique de corpus : présentation des grands corpus écrits et oraux, analyses qualitatives et quantitatives
UE 2 Littérature et civilisation (6 ECTS)	23CAAB01	Civilisation : L'Empire germanique (800 à 1648)	TD de 14h	Christophe THIERRY	Dans un premier temps, l'histoire des lignées impériales et des institutions de l'Empire fera office de fil directeur ; un autre sera constitué par les relations des empereurs avec la papauté. On mettra en lumière l'évolution de la société, l'importance des mutations économiques, l'histoire des grands ordres religieux, l'essor des villes et du commerce, la conquête de nouveaux territoires à l'Est. Puis on évoquera la période de la « Frühe Neuzeit », la Réforme, la Contre Réforme, la guerre de Trente Ans et, si l'on dispose du temps nécessaire, les conséquences des Traités de Westphalie sur l'Empire germanique.
	23CAAB02	Littérature du Moyen Âge au Baroque	TD de 14h	Christophe THIERRY	Après avoir évoqué les débuts de la littérature en vieux haut allemand à l'époque carolingienne, on verra comment, à l'époque précurtoise, la littérature s'émancipe très progressivement des modèles cléricaux. On essaiera de rendre compte de la diversité des genres au Moyen Âge : romans de chevalerie, lyrique courtoise, historiographie, chant de maître, jeux de carnaval, littérature didactique, fable animalière, mystique. Époque du remploi et de la réécriture (mise en prose, succès persistant de la littérature arthurienne), mais aussi de la critique sociale, le Moyen Âge tardif voit se développer également un roman de

UE 3 Pratique de la langue (6 ECTS)					type nouveau, avant que l'humanisme, puis la Réforme, n'influencent fortement la production littéraire. Après la guerre de Trente Ans, l'esprit « réformateur » s'impose au sein des <i>Sprachgesellschaften</i> et des « Écoles silésiennes ». Deux recueils d'extraits d'œuvres seront fournis, qui seront mis à contribution au cours du semestre
	23CAAB03	Littérature du XVIIIe siècle	TD de 14h	Pierre BRUNEL	Découverte de la littérature classique allemande du 18ème siècle à partir du genre romanesque
	23CAAC01	Traduction (thème)	TD de 14h	Heike BALDAUF	Traduction de textes littéraires contemporains du français vers l'allemand
	23CAAC02	Traduction (version)	TD de 14h	Emmanuelle AURENCHE-BEAU	Traduction de textes littéraires contemporains de l'allemand vers le français

3.3.2 Compléments descriptifs des enseignements

3.3.3 Bibliographie

Introduction à la linguistique de corpus

- Deppermann, Arnulf; Fandrych, Christian; Kupietz, Marc; Schmidt, Thomas (Hg.): Korpora in der germanistischen Sprachwissenschaft. Mündlich, schriftlich, medial, de Gruyter, 2023.
- HIRSCHMANN, Hagen, Korpuslinguistik. Eine Einführung, Springer, 2019.

L'Empire germanique 800–1648 :

- Günter Naumann, Deutsche Geschichte. Das alte Reich 962-1806, Verlagshaus Römerweg (Marixverlag), Wiesbaden 2016 (4. Auflage).
- Rainer A. Müller (Hrsg.), Deutsche Geschichte in Quellen und Darstellung, Band 2: Spätmittelalter 1250-1495, Reclam, Stuttgart 2000.
- Ulrich Köpf (Hrsg.), Deutsche Geschichte in Quellen und Darstellung, Band 3: Reformationszeit 1495-1555, Reclam, Stuttgart 2001.
- Bernd Roeck (Hg.), Deutsche Geschichte in Quellen und Darstellung, Band 4: Gegenreformation und Dreißigjähriger Krieg 1555-1648, Reclam, Stuttgart 1996.

Littérature du Moyen Âge au Baroque :

- Hans Gerd Rötzer, Geschichte der deutschen Literatur: Epochen, Autoren, Werke, Buchner Verlag, Bamberg, 2011 (2. veränderte und erweiterte Auflage).

MES COURS

- Fernand Mossé (dir.), Littérature allemande, Aubier Éditions Montaigne, Paris, 1970 : chapitres I (Des origines au xvi^e siècle) et II (Le xvi^e siècle et l'âge baroque), p. 1-328.
- Hans Jürgen Koch (Hrsg.), Die deutsche Literatur in Text und Darstellung. Mittelalter I, Reclam, Stuttgart 1993.
- Hans Jürgen Koch (Hrsg.), Die deutsche Literatur in Text und Darstellung. Mittelalter II, Reclam, Stuttgart 2001.
- Josef Schmidt (Hrsg.), Die deutsche Literatur in Text und Darstellung. Renaissance, Humanismus, Reformation, Reclam, Stuttgart 1998.

3.4 Semestre 4

3.4.1 Maquette de cours

UE 1 Langue, texte et linguistique (6 ECTS)	Code apogée	Intitulé	Type	Responsable	Objectifs
	24CAAA01	Introduction à l'analyse grammaticale : morphosyntaxe 3	TD de 14h	Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.	fermé
	24CAAA02	Introduction à l'analyse multimodale	TD de 14h	Heike BALDAUF-QUILLIATRE	Étude de la complexité des textes ou interactions par rapport à la variété des ressources sémiotiques
	24CAAA03	Littérature du XIXe siècle	TD de 14h		fermé
UE 2 Littérature et civilisation (6 ECTS)	24CAAB01	Civilisation : l'avènement de la modernité industrielle et l'Empire allemand	TD de 28h	Marcel BOLDORF	Faisant suite au TD de civilisation du S3, nous nous intéressons à l'entrée des pays germanophones dans l'ère industrielle. Sur le plan politique, la rivalité croissante entre l'Autriche et la Prusse au sein de la Confédération germanique sert de fil conducteur. Sur le plan économique, l'accent est mis sur la révolution industrielle, qui a débuté au XVIIIe siècle et s'est accélérée dans la seconde moitié du XIXe siècle. Nous mettrons en évidence les effets de ces deux phénomènes sur la vie intellectuelle, la société et les bouleversements politiques et territoriaux de cette époque.
	24CAAB02	La littérature et ses réalités multiples	TD de 14h	Christophe THIERRY	On étudiera, à travers des extraits, le discours tenus par divers auteurs du XIXe siècle (H. v. Kleist, H. Heine, J.V. Scheffel, W. Raabe, etc) sur les Germains du début de l'Ère chrétienne et sur le Chérusque Arminius, vainqueur des légions romaines lors de la bataille de la « Forêt du Teutobourg » (9 ap. J.-C.), en s'intéressant à la fois à la technique littéraire et aux références à l'actualité politique. Le recueil des extraits étudiés sera distribué en début de semestre
UE 3 Pratique de la langue (6 ECTS)	24CAAC01	Traduction (thème)	TD de 14h	Ira ZACHARIAE	Traduction de textes littéraires de différents niveaux de difficulté
	24CAAC02	Traduction (version)	TD de 14h	Emmanuelle AURENCHÉ-BEAU	Traduction de textes littéraires de l'allemand vers le français

	Manuel	Ouverture	TD de 25 heures		
	24W2LXTR	Langue vivante 2	TD de 25 heures		
	24YO1XSP	Sport	TD de 25 heures		
	24ZENT01	Entreprenariat	TD de 25 heures		
UE 5 Langues (3 ECTS)	24W1LXTR	Langue vivante 1	TD de 25 heures		

3.4.2 Compléments descriptifs des enseignements

3.4.3 Bibliographie

Analyse multimodale : Heike BALDAUF-QUILLIATRE

- WILDFEUER, J., Bateman, J., & Hiippala, T., Multimodalität: Grundlagen, Forschung und Analyse—Eine problemorientierte Einführung. Berlin, Boston: De Gruyter, 2020.

Civilisation : l'avènement de la modernité industrielle et l'Empire allemand

- HEIN, Dieter, Deutsche Geschichte im 19. Jahrhundert, Munich : Beck, 2016.

3.5 Semestre 5

3.5.1 Maquette de cours

	Code apogée	Intitulé	Type	Responsable	Objectifs
UE 1 Langue et idées (6 ECTS)	35CAAA01	Histoire des idées du XVI ^e au XVIII ^e siècle	CM de 28h	Pierre BRUNEL	Histoire des idées et histoire culturelle (incluant la littérature et les arts) dans les pays de langue allemande de la fin du XVI ^e aux débuts du XIX ^e siècle
	35CAAA02	Histoire de la langue	TD de 14h	Christophe THIERRY	Après avoir situé l'allemand dans la famille des langues indo-européennes, on s'attachera à retracer à grands traits son évolution, depuis l'époque du germanique jusqu'à celle du nouveau-haut-allemand précoce (XV ^e -XVI ^e siècle).
	35CAAA03	Langue ancienne	TD de 14h	Christophe THIERRY	Évolution de la langue allemande depuis l'époque du germanique jusqu'à celle du nouveau-haut-allemand précoce (XV ^e -XVI ^e siècle). Chaque « état de la langue » fait l'objet d'une présentation générale, consistant à en définir les principales caractéristiques morphosyntaxiques. Parallèlement, il sera question de l'influence exercée par les autres langues européennes sur la constitution du lexique, et des évolutions linguistiques résultant aussi, bien entendu, des échanges culturels au sein de l'Europe. On évoquera aussi l'évolution politique et sociale des pays de langue allemande : on peut citer, pour mémoire, ces facteurs d'évolution de la langue que sont la politique culturelle de Charlemagne pour la période du « vieux-haut-allemand », la culture courtoise au XII ^e et au XIII ^e siècle, ou encore la naissance de l'imprimerie au XV ^e siècle.
UE 2 Littérature et civilisation (6 ECTS)	35CAAB01	Littérature du XX ^e siècle	TD de 28h	Pierre BRUNEL	Ce cours propose de découvrir la littérature suisse du 20 ^{ème} siècle avec l'étude du roman <i>Stiller</i> de Max Frisch. Une attention particulière sera accordée à la dimension philosophique (existentialisme/ Kierkegaard) et à la réflexion sur l'identité, l'individu. Il faut se procurer l'oeuvre au programme (Suhrkamp).
	35CAAB02	Civilisation : de la première république	CM de 14h	Marcel BOLDORF	Tout d'abord, l'accent est mis sur les débuts difficiles de la République de Weimar, avec leurs implications économiques, sociales et

	35CAAB03	allemande au national-socialisme	TD de 14h		constitutionnelles. À travers l'ascension d'Hitler, nous découvrons la polarisation du paysage politique et les crises profondes qui ont accompagné la première République allemande. Après avoir décrit la prise du pouvoir, nous nous penchons sur l'établissement du national-socialisme. L'étude du régime de terreur s'étend jusqu'à la fin de la Seconde Guerre mondiale.
UE 3 Pratique de la langue (6 ECTS)	35CAAC01	Traduction (thème)	TD de 14h	Heike BALDAUF-QUILLIATRE	Traduction de textes littéraires du français vers l'allemand
	35CAAC02	Traduction (version)	TD de 14h	Emmanuelle AURENCHE-BEAU	Traduction de textes littéraires de l'allemand vers le français.
	35CAAC03	Traduction comparée	TD de 14h	Heike BALDAUF	Études comparées de traduction littéraire allemand-français
UE 4 Complémentaire libre (6 ECTS)	35CAAD01	Spécialisation : regards croisés	TD de 28 heures	Ira ZACHARIAE	Ce TD portera sur le cinéma allemand, plus spécifiquement nous nous demanderons comment le cinéma depuis la deuxième moitié du XXème siècle, en Allemagne fut et est miroir de la société allemande. Nous croiserons les regards avec le cinéma français et l'influence qu'il a pu avoir.
UE 5 Langues (3 ECTS)	35W1LXTR	Langue vivante 1	TD de 25 heures		
UE 6 Préprofessionnalisation (3 ECTS)	35CAAG01	La médiation culturelle	TD de 12 heures	Ira ZACHARIAE	La culture englobe toutes les normes de comportements, d'interactions, valeurs et visions du monde. Ces éléments sont pourtant en mouvances constante car soumis aux développements de nos sociétés. Nous nous concentrerons sur nos influences culturelles, chercherons nos compétences interculturelles via des théories des sciences culturelles et de la sociologie. En pratique, nous élaborerons une médiation culturelle par la présentation de films allemands pour un public français lors des séances « Kinoche » du Goethe Institut.
	35CAAG02	Suivi de projet	Projet suivi de 8h		

3.5.2 Bibliographie

Histoire de la langue allemande : Christophe THIERRY

- Gudrun BRUNDIN, *Kleine deutsche Sprachgeschichte*, W. Fink, München 2004 (UTB 2559)
- Peter ERNST, *Deutsche Sprachgeschichte*, UTB basics, WUV Facultas, Wien 2005.
- Werner KÖNIG, *dtv-Atlas Deutsche Sprache*, Deutscher Taschenbuch Verlag, München 2007
- Peter von POLENZ, *Geschichte der deutschen Sprache*, Walter de Gruyter, Berlin 2009.
- Wilhelm SCHMIDT, Helmut LANGNER, Norbert R. WOLF, *Geschichte der deutschen Sprache*, Hirzel, Stuttgart 2007. (10. verbesserte und erweiterte Auflage)
- Astrid STEDJE, *Deutsche Sprache gestern und heute*, W. Fink, Paderborn 2007. (UTB 1499)

Langue ancienne : Christophe THIERRY

- Thordis Hennings, *Einführung in das Mittelhochdeutsche*, de Gruyter Studienbuch, Berlin, New York 2003 (ou toute édition ultérieure).
- Horst Brunner, *Geschichte der deutschen Literatur im Überblick*, Reclam, Stuttgart 2007.
- Joachim Bumke, *Höfische Kultur. Literatur und Gesellschaft im hohen Mittelalter* (2 Bde), Deutscher Taschenbuch Verlag, München 1990.
- Joachim Bumke, *Geschichte der deutschen Literatur im hohen Mittelalter*, Deutscher Taschenbuch Verlag, München 2000.

Civilisation : De la première république allemande au national-socialisme : Marcel BOLDORF

- HERBERT, Ulrich, *Geschichte Deutschlands im 20. Jahrhundert*, 3^e éd., Munich: Beck, 2023.
- WIRSCHING, Andreas, *Die Weimarer Republik. Politik und Gesellschaft* (Enzyklopädie Deutsche Geschichte, vol. 58), 2^e éd., Munich: Oldenbourg, 2008.

3.6 Semestre 6

3.6.1 Maquette de cours

UE 1 Linguistique (6 ECTS)	Code apogée	Intitulé	Type	Responsable	Objectifs
	36CAAA01	Pragmatique	CM de 28h	Heike BALDAUF-QUILLIATRE	Découvrir les concepts de base de la pragmatique et d'expérimenter les débuts d'une analyse complexe d'un document écrit ou oral qui prend en compte les différents niveaux
	36CAAA02	Analyse des phénomènes linguistiques	TD de 24h	Heike BALDAUF-QUILLIATRE	La deixis : comprendre le concept et analyser les phénomènes

	36CAAA03	Introduction à la sociolinguistique	TD de 14h	Heike BALDAUF-QUILLIATRE	Comprendre la relation complexe entre langage et société d'une part, et à découvrir des domaines souvent peu connus de la recherche sur l'allemand d'autre part
UE 2 Littérature des idées (6 ECTS)	36CAAB01	Histoire des idées : du XIXe siècle à nos jours	TD de 14h	Pierre BRUNEL	Ce cours propose de découvrir les grands axes de l'histoire des idées du 19ème siècle jusqu'à nos jours à travers l'étude d'extraits de Jenseits von Gut und Böse.
	36CAAB02	Littérature, arts et médias	TD de 28h	Ira ZACHARIAE	Ce cours traitera des mouvements artistiques du début du XXe siècle aux années 1970 et 1980 dans l'Allemagne divisée.
UE 3 Pratique de la langue (6 ECTS)	36CAAC01	Traduction (thème)	TD de 14h	Heike BALDAUF-QUILLIATRE	Traduction de textes littéraires du français vers l'allemand
	36CAAC02	Traduction (version)	TD de 14h	Emmanuelle AURENCHE-BEAU	Traduction de textes littéraires de l'allemand vers le français.
	36CAAC03	Intermédialité	TD de 14h	Heike BALDAUF-QUILLIATRE	Étude de la complexité des textes ou interactions par rapport à la variété des ressources sémiotiques.
UE 4 Complémentaire libre (6 ECTS)	36CAAD01	Spécialisation : regards croisés	TD de 28 heures	Christophe THIERRY et Pierre BRUNEL	La première partie du cours (14h) ne représente que la moitié du volume horaire total. Le cadre thématique du cours est constitué par le regard porté par des Allemands et des Français du xix^e et du xx^e siècle sur le Moyen Âge allemand tardif (milieu du xiii^e-fin du xv^e siècle). Le TD présente deux volets : 1) Regards d'historiens et d'écrivains du xix^e siècle sur le mouvement d'autonomie des villes allemandes et françaises au Moyen Âge tardif (s'agit-il de la naissance de la démocratie moderne ?) ; 2) l'édition des textes médiévaux en France en en Allemagne au xix^e et au xx^e siècle (l'école allemande de K. Lachmann et l'école française de J. Bédier). Un recueil de textes sera fourni en début de semestre. La deuxième partie (14 h) propose de s'interroger sur les relations entre la France et l'Allemagne à travers l'influence féconde de Rousseau dans l'Allemagne des Lumières. Rousseau a profondément marqué la pensée et la sensibilité du 18ème siècle : l'autobiographie piétiste (Ulrich Bräker), le roman (Wieland, Jean Paul, Goethe), ou la philosophie (Kant). Divers aspects de cette réception sont abordés à travers des extraits de

					textes littéraires et philosophiques allemands qui seront distribués en cours.
	Manuel	Ouverture	TR de 25 heures		
	36W2LXTR	Langue vivante 2	TR de 25 heures		
	36YO1XSP	Sport	TR de 25 heures		
	36ZENT01	Entreprenariat	TR de 25 heures		
UE 5 Langues (3 ECTS)	36W1LXTR	Langue vivante 1	TD de 25 heures		
UE 6 Préprofessionnalisation 3 ECTS)	36CAAG01	Les métiers de l'enseignement	TD de 12 heures		
	36CBAG02	Suivi de projet	Projet suivi de 8h		
	36CAAG02	Certification des compétences 2	Projet CM		

3.6.2 Bibliographie

Pragmatique : Heike BALDAUF-QUILLIATRE

- FINKBEINER, Rita : *Einführung in die Pragmatik*. Darmstadt : Wissenschaftliche Buchgesellschaft, 2015.
- MEIBAUER, Jörg et al. : *Einführung in die germanistische Linguistik*. Stuttgart, Weimar: Metzler, 3^e éd., 2015 (Kapitel : Pragmatik)
- MÜLLER, Sonja : *Die Syntax-Pragmatik-Schnittstelle*. Tübingen : Narr, 2018. (Reihe narr Studienbücher)

Introduction à la sociolinguistique : Heike BALDAUF-QUILLIATRE

- GREDEL, Eva / Purkarthofer, Judith : *Soziolinguistik*. (Reihe Literaturhinweise zur Linguistik). Heidelberg: Winter, 2022.
- SPITZMÜLLER, Jürgen : *Soziolinguistik. Eine Einführung*. Stuttgart: JB Metzler, 2022.

4. Mes examens

4.1 Les modalités de contrôle de connaissances et de compétences (MCCC)

4.1.1 Définitions

Suivant les objectifs pédagogiques annoncés pour la formation, l'acquisition des connaissances et des compétences peut être appréciée soit par un contrôle continu, soit par des examens de fin de semestre ou d'année d'études (examens terminaux), soit par ces deux modes de contrôle combinés. Les modalités de contrôle des connaissances et des compétences (MCCC) propres à chaque formation sont validées chaque année par la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire (CFVU) et portées à la connaissance des étudiantes et des étudiants au plus tard dans le mois qui suit le début de l'année universitaire (soit le 30 septembre), par voie d'affichage sur le site internet de l'Université et sur les sites internet des composantes (UFR et Instituts).

Les MCCC précisent pour chaque semestre ou année d'études :

- **Le régime et l'organisation des études et des examens et, sauf exception, des épreuves de seconde chance (session 2),** dont :
 - Contrôle continu ou intégral, terminal, examens, seconde chance, modalités alternatives ;
 - Type d'épreuve (écrit, oral, dossier) pour chaque élément pédagogique ou chaque UE ;
 - Les règles de compensation et coefficients pondérateurs pour le calcul de moyennes, le cas échéant.
- Les **MCCC alternatives** pourront être mises en application dès lors que la fermeture administrative des locaux sera prononcée par décision du/de la Président(e) de l'Université et/ou par ordonnance ministérielle. D'autres modalités alternatives pourront être mises en œuvre en fonction des mesures législatives et réglementaires susceptibles d'être adoptées par les pouvoirs publics. La CFVU sera amenée à se prononcer sur la date d'application de ces modalités alternatives de contrôle des connaissances et de compétences votées en instance au début de l'année universitaire ainsi que sur l'application des modalités d'enseignement à distance.

4.1.2 Le déroulement des examens

Être en retard aux examens : Lorsque les MCCC prévoient des examens terminaux, l'accès aux salles d'examen est interdit à toute étudiante ou étudiant qui se présente plus de 1/3 du temps de la durée de l'examen après le début de la composition. Pour l'étudiant ou l'étudiante retardataire (moins de 1/3 du temps de la durée de l'examen) autorisée à entrer en salle d'examen, aucun temps supplémentaire de composition ne sera accordé. Mention du retard sera portée sur le procès-verbal

de l'examen. En cas de situation entraînant des perturbations pouvant empêcher les étudiants et les étudiantes d'arriver à temps, des mesures exceptionnelles pourront être prises tout en préservant l'égalité de chances de toutes les étudiantes et les étudiants concernés par l'épreuve.

Se déplacer pendant les examens : Une fois les sujets distribués, aucun étudiant ou étudiante n'est autorisé à se déplacer et à quitter momentanément ou définitivement la salle avant la fin du tiers de la durée de composition, une fois les sujets distribués (même s'il/elle rend une copie blanche). Les étudiants et les étudiantes qui demandent à quitter provisoirement la salle ne pourront y être autorisés qu'un par un. Ils devront remettre leur copie au surveillant ou à la surveillante, qui la leur restituera à leur retour. Pour les épreuves d'une heure ou moins, aucune sortie ne sera autorisée avant la fin de l'épreuve.

4.1.3 Autres cas

Les étudiantes et les étudiants ne sont pas autorisés à avoir sur eux/elles, dans la salle d'examen, des documents, des outils électroniques, informatiques ou téléphones portables, sauf mention expresse du contraire, auquel cas les documents ou les outils autorisés et les modalités d'utilisation devront être explicités sur le sujet. Toute forme de communication entre l'étudiant ou l'étudiante et l'extérieur de la salle d'examen ou entre les étudiants et étudiantes dans la salle d'examen, est interdite, sauf mention expresse du contraire. Dans le cas d'un double cursus ou du statut d'AJAC (hors double Licence spécifique), la compatibilité entre les examens terminaux ne peut être garantie. L'étudiant ou l'étudiante qui ne pourra se rendre à des examens pour incompatibilité de planning, devra se rendre aux épreuves terminales de seconde chance.

4.2 Mes examens en contrôle continu (CC)

Le contrôle continu est organisé durant les semestres d'enseignement. Il est constitué d'épreuves dont l'organisation et la fréquence sont laissées à la libre appréciation du responsable de l'enseignement et précisées en début d'année (avec un minimum de 2 évaluations). Il ne fait pas nécessairement l'objet de convocation et n'est pas inscrit dans le calendrier des examens. Le contrôle continu peut être appliqué aux enseignements en travaux dirigés (TD), en travaux pratiques, en cours magistraux (CM) ou à l'UE.



Attention : si j'ai un devoir à rendre à mon enseignante ou mon enseignant de TD, je ne suis pas autorisé(e) à le laisser à l'accueil des licences, je m'organise pour lui remettre en mains propres ou lui envoyer par mail (si prévu).

4.3 Mes examens terminaux (CT)

Pour chaque année de Licence, il y a 3 périodes d'examens terminaux :

- de décembre à janvier : examens du semestre impair (1, 3 ou 5 selon mon année de Licence) en 1^{ère} session, c'est-à-dire les examens terminaux portant sur les cours qui ont eu lieu de septembre à décembre
- d'avril à mai : examens du semestre pair (2, 4 ou 6 selon mon année de Licence) en session 1, c'est-à-dire les examens terminaux portant sur les cours qui ont lieu de janvier à avril
- en juin : examens de 2^{ème} session (communément appelés « rattrapages »), où je repasse tous les examens terminaux des matières que je n'ai pas validées, ou auxquels j'ai été absent ou absente lors des examens terminaux de 1^{ère} session (semestres impairs et pairs).

Le planning des examens terminaux est publié sur la page dédiée du site de l'UFR au fur et à mesure de l'année ou dans le calendrier universitaire : <https://langues.univ-lyon2.fr/espace-etudiant/reglement-et-examens/examens-et-contrôle-des-connaissances>

4.4 Assiduité

Sauf en cas de dispense inscrite dans le contrat pédagogique de l'étudiant ou l'étudiante, la présence aux séances d'enseignement (CM, TD...) sur site et en ligne ainsi qu'aux épreuves de contrôle des connaissances et des compétences prévues pour valider la formation est obligatoire. Le contrôle de l'assiduité est obligatoire dès lors que l'enseignement fait l'objet d'une évaluation en contrôle continu (TD, CM, TP). La présence en TD et en TP doit être vérifiée et formalisée par l'enseignant ou l'enseignante. La présence en CM doit être vérifiée et formalisée si l'enseignement fait l'objet d'un contrôle continu ou intégral. Toute absence devra faire l'objet d'un document, indiquant son motif légitime, communiqué à l'enseignant ou l'enseignante et/ou au secrétariat dans un délai de 15 jours à compter du jour de l'absence. Tout étudiant ou toute étudiante non dispensée d'assiduité à un enseignement, est déclaré en **Absence Injustifiée (ABI)** ou en **Absence Justifiée (ABJ)** à la première session d'examen, après la 2^{ème} absence effective constatée (absence à 2 séances). Cette absence entrainera une absence de note. La mention ABJ ou ABI sera indiquée sur le relevé de notes, si l'absence a été considérée comme justifiée ou non. L'étudiant ou l'étudiante pourra se présenter à l'examen de 2^{ème} session. L'étudiant ou l'étudiante ne peut être exclue d'un TD en raison de ses absences. Il/elle pourra continuer à suivre l'enseignement même s'il/si elle ne participera plus au contrôle continu.

Je suis un étudiant. En cas d'absence, voici la marche à suivre :

Option 1 : Je justifie mon absence auprès de l'enseignant dans les 15 jours maximum qui suivent mon absence : je suis donc autorisé à me présenter à une évaluation de remplacement si l'enseignant accepte de m'en faire passer une. Deux options s'ouvrent à moi :

- **Je suis présent à l'évaluation de remplacement** : j'obtiens une note comptant dans ma moyenne de TD. Les choses sont rentrées dans l'ordre.

MES EXAMENS

- **Je suis absent à l'évaluation de remplacement** : quel que soit le motif, je me vois attribuer la note de zéro, qui compte dans ma moyenne de TD.

Option 2 : Je ne justifie pas mon absence : je suis noté absent au contrôle continu et marqué défaillant à la matière TD. Je ne peux pas valider ni ma matière, ni mon semestre, ni mon année.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur la page dédiée du Règlement général des études :

<https://www.univ-lyon2.fr/formation/reglement-general-des-etudes>

© Université Lumière Lyon 2

UFR des langues – Bâtiment Athéna

18 quai Claude Bernard

69035 Lyon Cedex 07